

**Chloé Duffaut,
Kristel Mazy,
Marie Pairon,
& Thomas Waroux**

Charleroi
Séminaire TRANSFO
12 décembre 2025

Projet SUNLOOP

**"Spontaneous Urban Nature
in LOcal nO net land take Policies"**



© (Bianckaert, 2025)

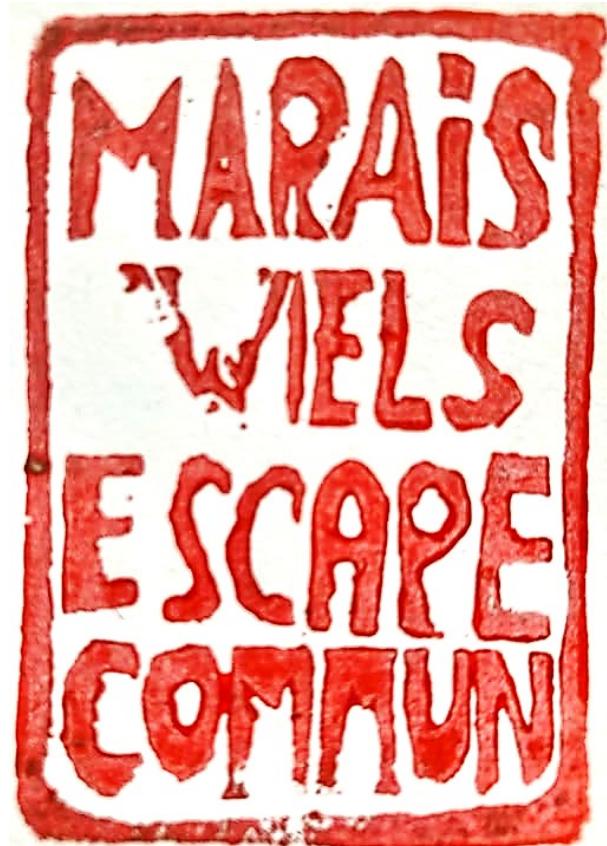
UMONS
Université de Mons

fnrs
LA LIBERTÉ DE CHERCHER

biodiversa+
European Biodiversity Partnership

1. Le contexte

Actualités



How to halt land take in the EU

Land take: increasing infrastructural and urban development means that ecosystem services of key importance to human life are being lost. Of high concern is the amount of land being covered with impervious materials, which halts natural soil processes. What measures can avoid, reduce or compensate for land take?





Willy Borsus

sd^t
optimisation spatiale

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE NOUVEAU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE EST VALIDÉ. ✓

ENTRÉE EN VIGUEUR
LE 1ER AOUT 2024

PEPS
Communication

Bénédicte ROBERT
Peps Communication

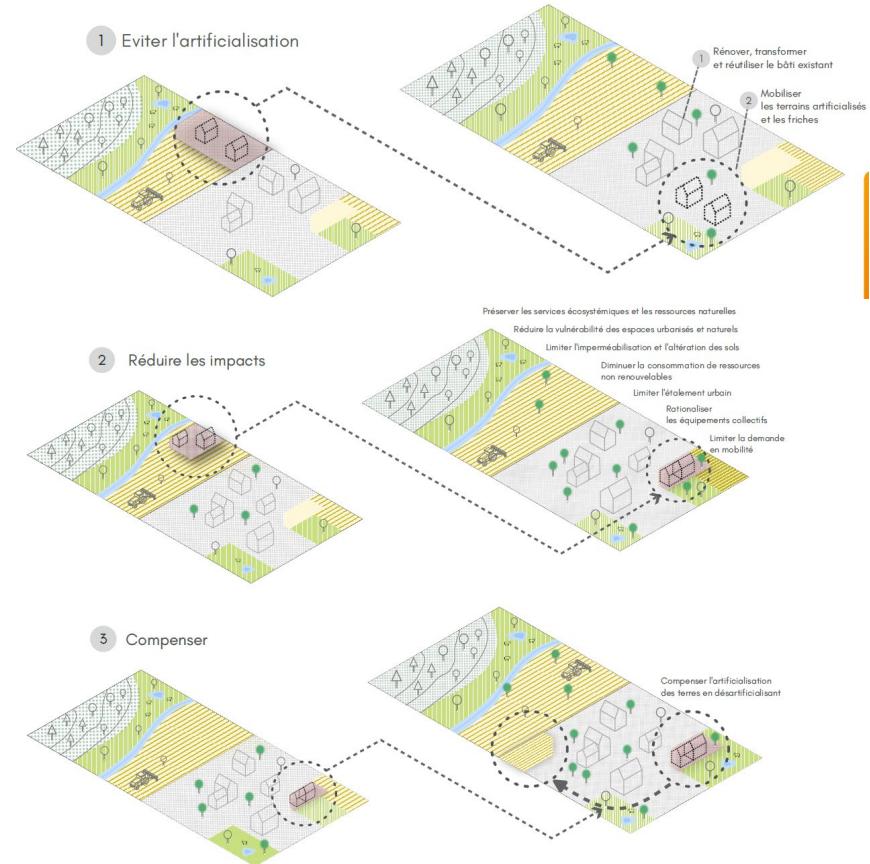
Actualités

Un développement qui assure l'optimisation spatiale et un cadre de vie qualitatif

La Wallonie réduira l'étalement urbain en renforçant les centralités des villes et des villages. L'offre en services, en commerces et en logements y sera intensifiée surtout dans les lieux les mieux desservis par les transports en commun. Il y sera veillé au maintien de la mixité et de la cohésion sociale. Le caractère qualitatif du cadre de vie des habitants y sera assuré. Le déploiement de nouveaux services tonifiera l'attractivité des cœurs de centralités.

Pour renforcer la biodiversité et protéger les paysages, les terres agricoles, les forêts, les milieux naturels, la Wallonie réduira l'artificialisation des terres en soutenant en priorité les projets qui réutilisent le bâti et les friches. L'étalement urbain sera freiné en intensifiant l'urbanisation des centralités urbaines et villageoises et en urbanisant avec modération et de façon ciblée les espaces excentrés.

Afin d'assurer aux Wallons un cadre de vie de qualité dans les centralités, l'infrastructure verte y est développée dans la mesure des besoins, notamment pour les services socio-culturels qu'elle vise, par exemple via la création d'espaces récréatifs et éducatifs. Il sera veillé à une répartition équitable des espaces verts et récréatifs dans toutes les centralités.



Actualités

Au niveau régional

SA1.M1

Mettre en place un monitoring de suivi de l'évolution de l'artificialisation et de l'imperméabilisation selon les bassins d'optimisation spatiale visés en SALPI, dès l'entrée en vigueur du Schéma de développement du territoire (SDT).

Evaluer annuellement l'évolution de l'artificialisation et de l'imperméabilisation.

SA1.M2

Mener des révisions du plan de secteur en tenant compte de l'évolution de l'artificialisation et des besoins du territoire.

Examiner préalablement les modalités de révision du plan de secteur : inscription de périmètres de protection ou de prescriptions supplémentaires, modification d'affectation.

SA1.M3

Développer la thématique de l'imperméabilisation dans un référentiel sur l'aménagement des centralités urbaines et villageoises.

Mettre régulièrement à jour ce référentiel.

Au niveau communal

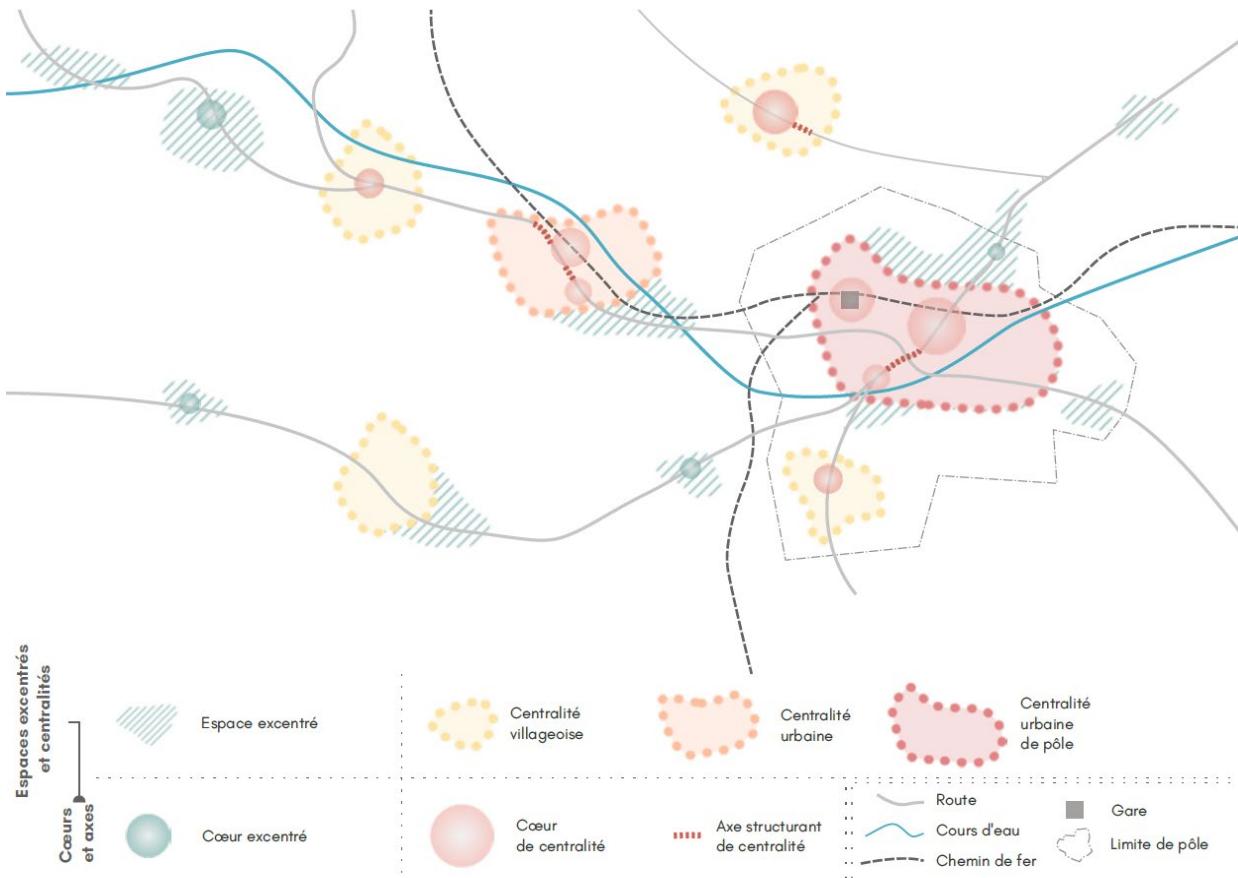
SA1.M4

Adopter ou réviser un schéma de développement communal ou pluricommunal, éventuellement thématique.

SA1.M5

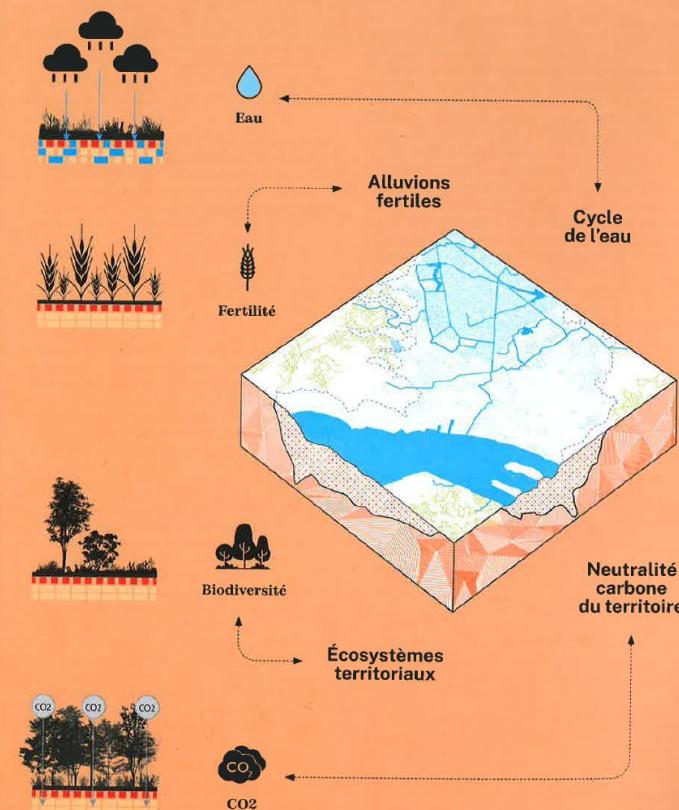
Dans les schémas de développement communaux (SDC) et pluricommunaux (SDP), fixer les modalités et principes mettant en œuvre l'optimisation spatiale :

- Incrire une trajectoire de réduction de l'artificialisation nette en vue de tendre vers zéro km² d'artificialisation nette par an et au plus tard en 2050 ;
- Identifier et cartographier les centralités selon les critères de délimitation définis dans le chapitre « centralités et espaces excentrés » ;
- Le cas échéant, identifier et cartographier les coeurs de centralités ainsi que les coeurs excentrés ;
- Définir des mesures guidant l'urbanisation dans et en dehors des centralités, notamment des mesures stimulant la rénovation du bâti ;
- Définir l'ordre de priorité de mise en œuvre des zones d'aménagement communal concerté (ZACC) ;
- Proposer des affectations pour les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) situées en centralité ;
- Proposer, le cas échéant, des révisions du plan de secteur de manière à respecter la trajectoire d'artificialisation.



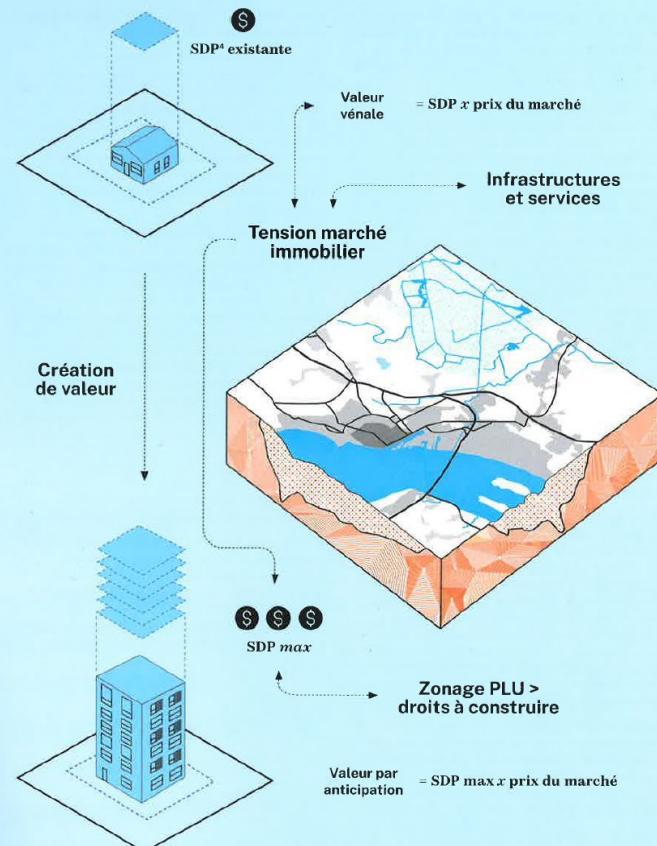
Actualités

Terre : la valeur écologique de ses fonctionnalités



Ces axonométries représentent le territoire de Saint Nazaire, de l'estuaire de la Loire et le marais de Brière.

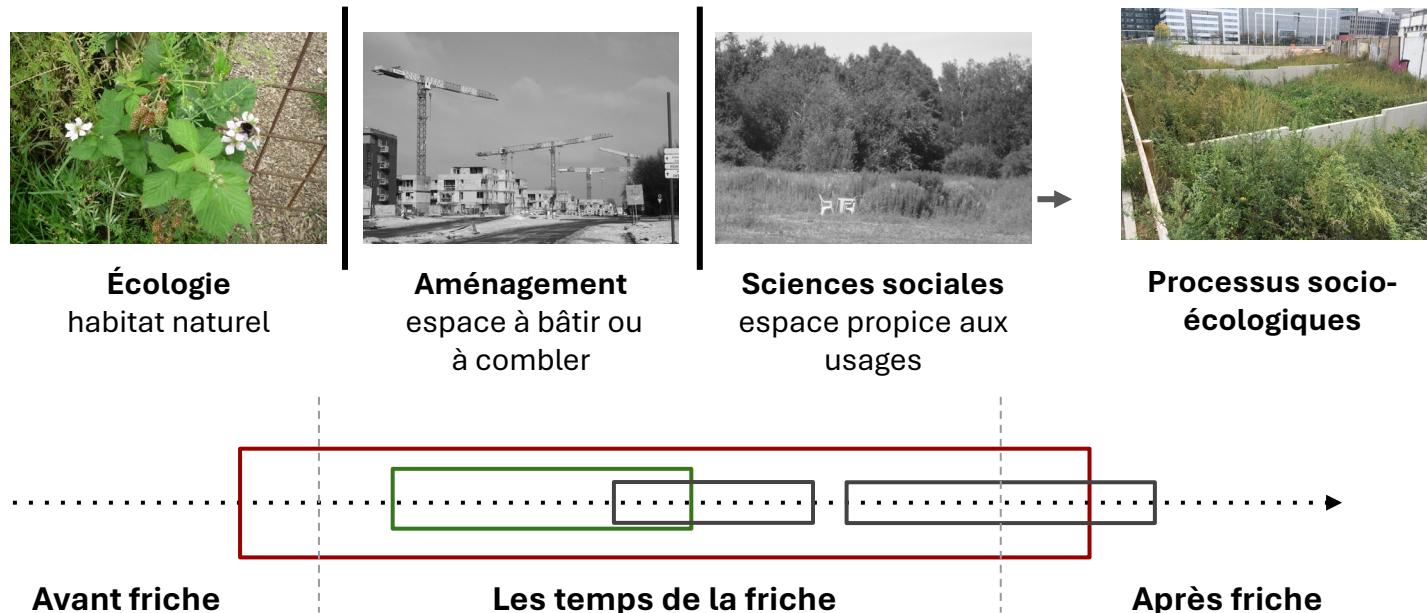
Terrain : la valeur économique de sa constructibilité



2. Le positionnement scientifique

Enjeux de la recherche INTER-FRICHES

La friche : un objet interstitiel, multidimensionnel et complexe...



Enjeux de la recherche INTER-FRICHES

Définir les friches urbaines et des outils de recherche interdisciplinaire



Modalités

Organisation d'ateliers interdisciplinaires et internationaux

L'atelier comme temps d'expérimentation et d'expérience collective *in situ*



Elaboration d'un protocole expérimental

Des arpentages de terrain

Un processus itératif par des temps de mise en commun post-atelier

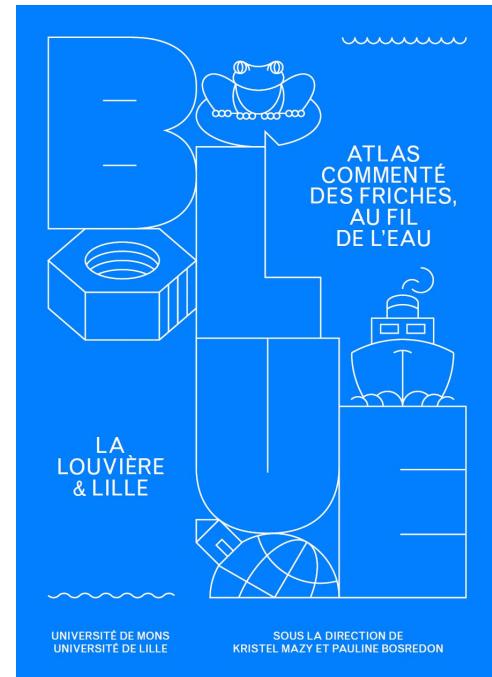
Définir des outils communs et interdisciplinaires

Photos de P-Y Brunaud

Une dynamique de médiation des friches urbaines



Exposition des carnets d'enfants, Festival Ris en Seine, 2023



2. Les objectifs et cadre du projet SUNLOOP



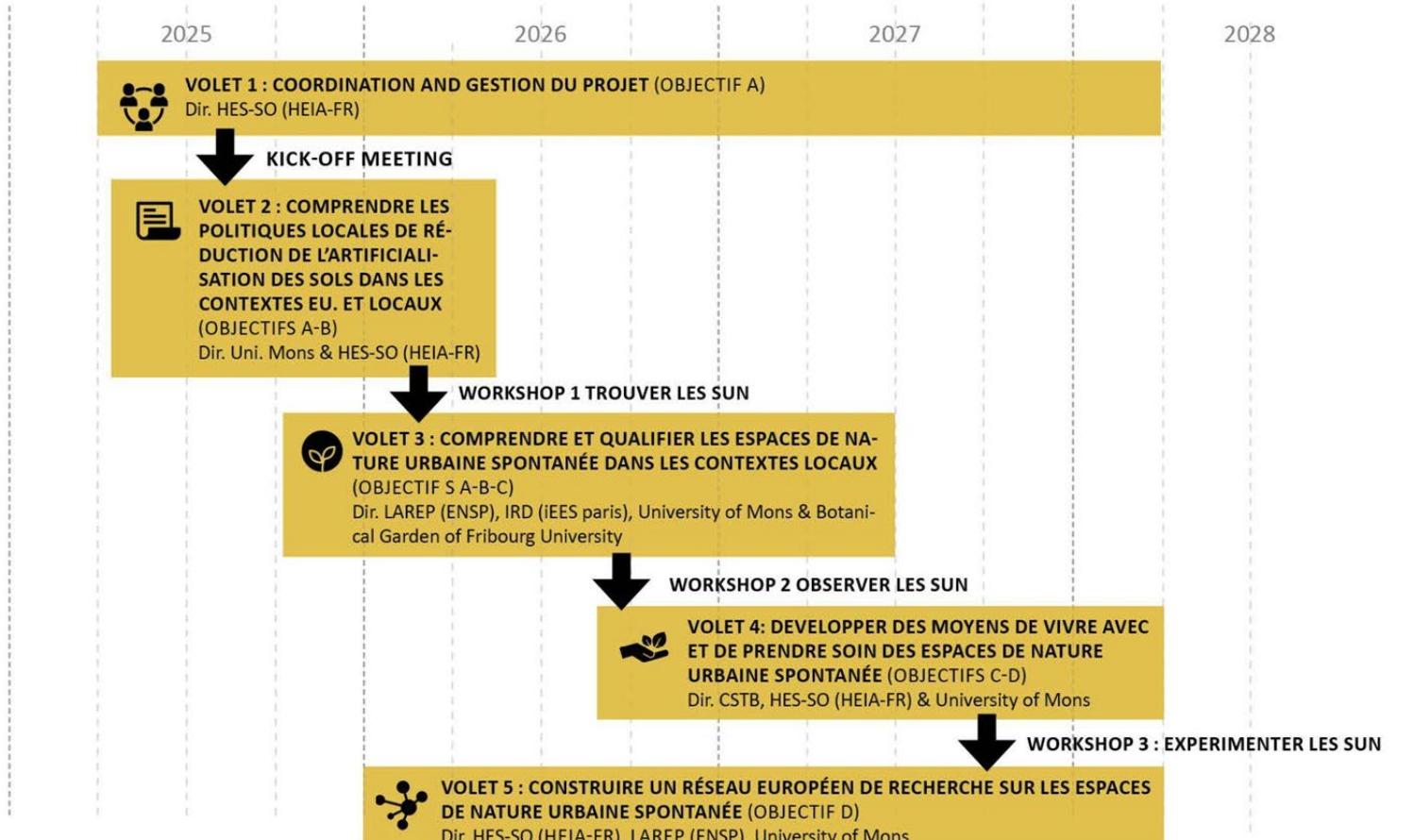
SUNLOOP :

Les espaces de nature urbaine spontanée (SUN) dans les politiques locales de réduction de l'artificialisation des sols

- **La nature urbaine spontanée** se trouve dans les espaces sous-utilisés et/ou moins visibles dans l'espace urbain: friches, interstices, espaces vacants, délaissés de l'urbanisation, lisières et franges...
- **Politiques locales de réduction de l'artificialisation nette** ciblent directement ces espaces, en dépit de leurs intérêts sociaux et écologiques.
- **Ne pas intervenir** pourrait être une forme d'action possible sur les espaces de nature spontanée

Dans quelle mesure la non-intervention peut-elle constituer une **solution fondée sur la nature** ?

Déroulé du projet SUNLOOP



Partenaires du projet



SUNLOOP

Organismes finançeurs



Portage scientifique



Partenaires scientifiques



Comités locaux avec les partenaires territoriaux



Coordination du projet

COORDINATION ORGANISATION

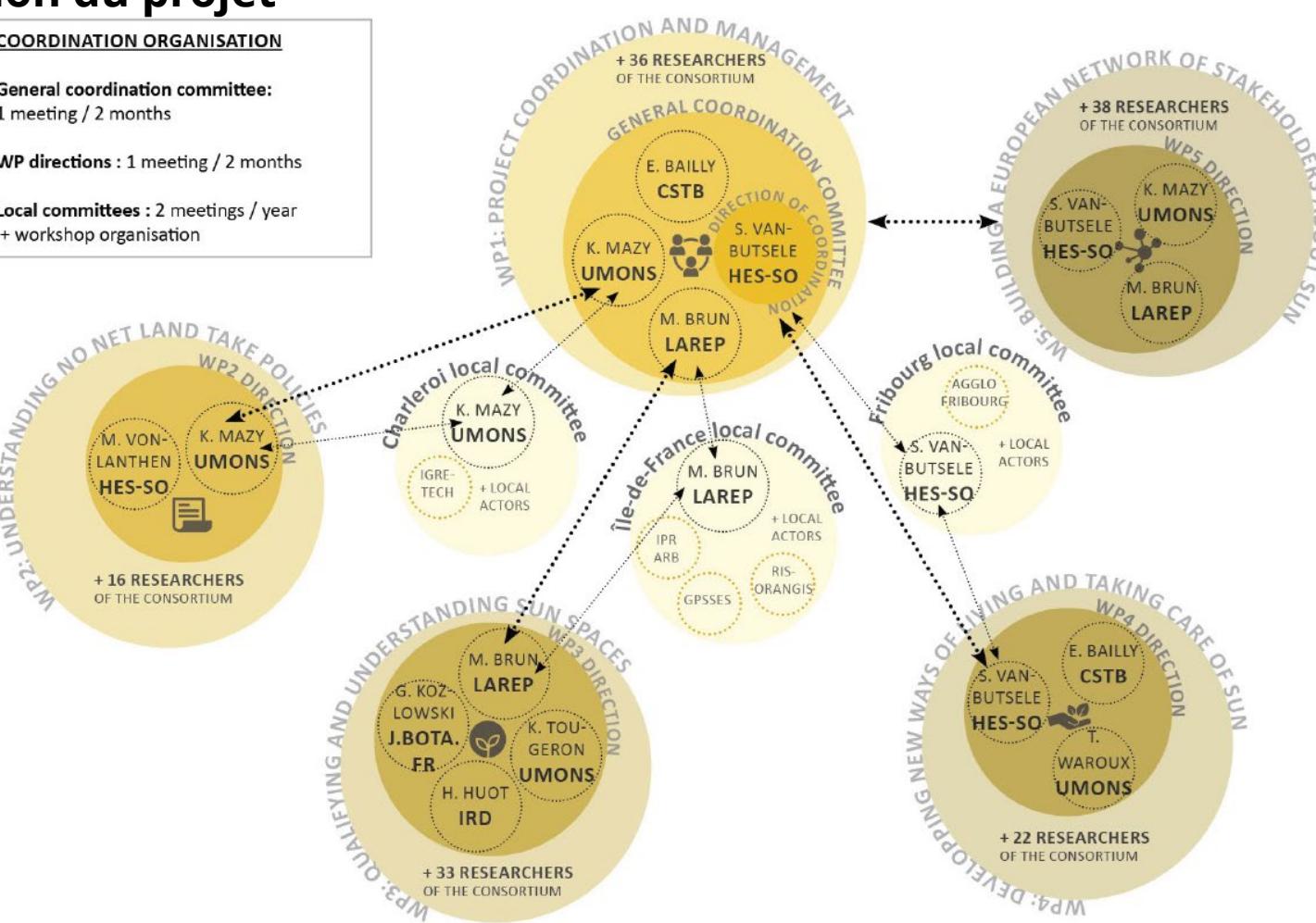
General coordination committee:

1 meeting / 2 months

WP directions : 1 meeting / 2 months

Local committees : 2 meetings / year

+ workshop organisation



3. Zoom sur le volet 2

**Comprendre les politiques d'arrêt d'artificialisation des sols
et leur impact sur la biodiversité**



Volet 2 I Comprendre les politiques d'arrêt d'artificialisation des sols et leur impact sur la biodiversité

Objectif 2.1

Examen comparatif des politiques de Zéro Artificialisation Nette des sols en mettant l'accent sur les impacts sur la biodiversité

Objectif 2.2

Identification et caractérisation des espaces naturels urbains spontanés menacés par la pression immobilière et foncière, dans le cadre des politiques de Zéro Artificialisation Nette des sols dans différents contextes locaux.

Espaces

Cartographies

Acteurs

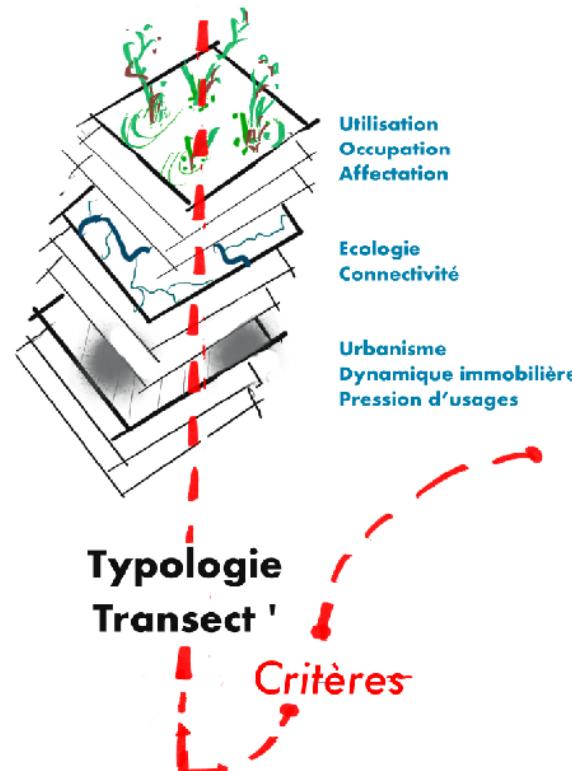
Enquêtes

Actions

Analyse des politiques publiques

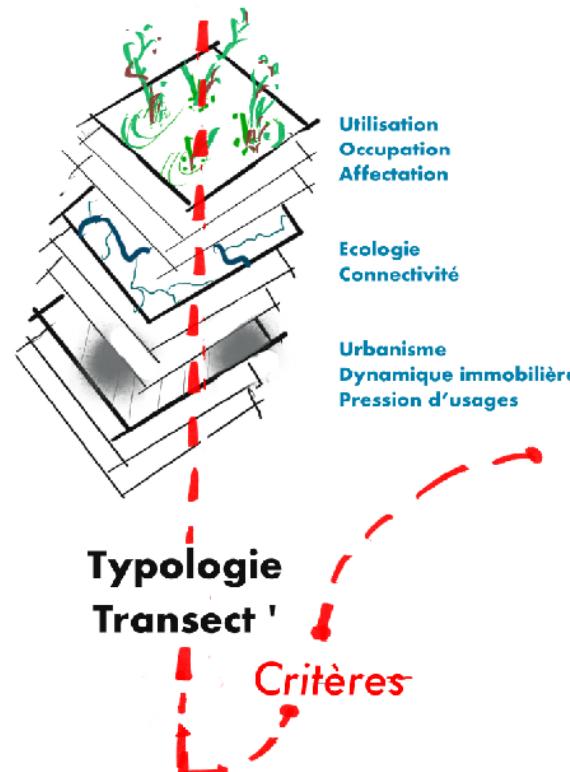
Espaces

Cartographies



Espaces

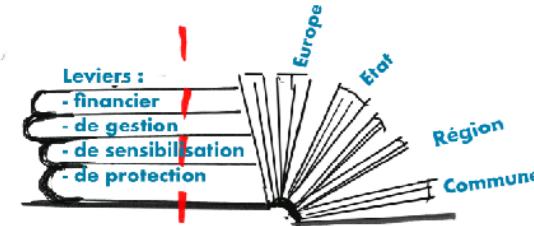
Cartographies



SUN

Actions

Analyse des politiques publiques



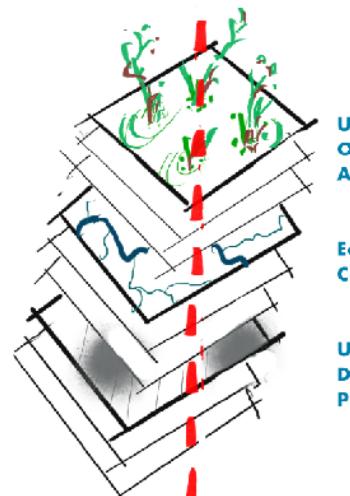
Grille de lecture

**Analyse comparative
des dispositifs**

**Schéma d'acteurs
(planification)**

Espaces

Cartographies



Typologie

Transect



Acteurs

Enquêtes

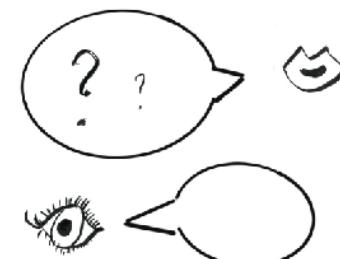
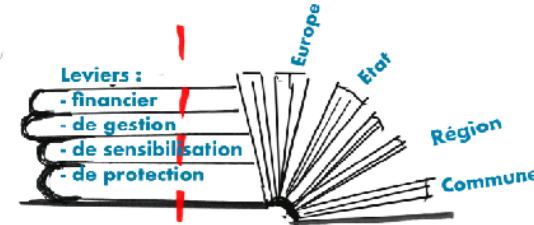


Schéma d'acteurs (gestion)
Obstacles/Leviers

Actions

Analyse des politiques publiques



Grille de lecture

Grilles d'entretien

Analyse comparative
des dispositifs

Schéma d'acteurs
(planification)

SUN

Centralités ZAN

3. Zoom sur le volet 2

Comprendre les politiques d'arrêt d'artificialisation des sols
et leur impact sur la biodiversité



3.1. Les espaces de nature spontanée :

Où sont-ils ?

Que sont-ils ?

Quels sont les enjeux politiques de les révéler

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Typologie dans les trois pays : France



Bords d'(anciennes) infrastructures
(autoroute, voie ferrée, tramway)



Croissant Evryen entre le RER D, la Nationale 449 et la Départementale 91

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Typologie dans les trois pays : France



Friches en bordure de Seine



Friche Sogeros à Ris-Orangis

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Typologie dans les trois pays : France



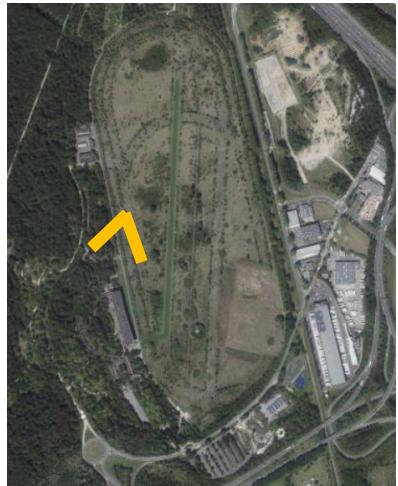
Friches agricoles



Friche agricole Impasse du Merlon au Coudray-Montceaux

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Typologie dans les trois pays : France



Autres
(anciens équipements publics,
dents creuses...)



Mathieu Murillo/Mouvements Libres

Ancien hippodrome de Ris-Orangis

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Typologie dans les trois pays : Belgique



Pieds de terrils

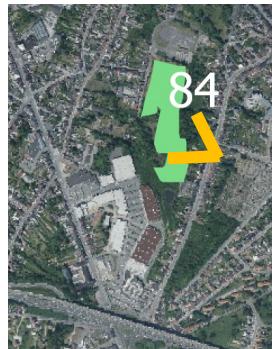


Pied de terril des Hiercheuses

<https://www.destinationterrils.eu/fr/terril-des-hiercheuses>

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Typologie dans les trois pays : Belgique



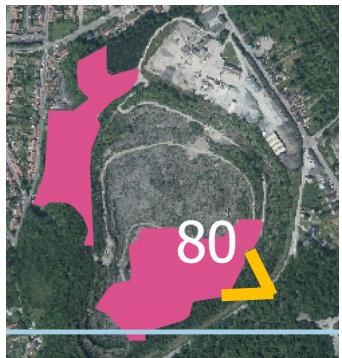
Friches
industrielles



Friche située derrière le centre commercial Belfleur à Couillet

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Typologie dans les trois pays : Belgique



Anciennes
carrières



Rue Fromont - Gerpinnes

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Typologie dans les trois pays : Belgique



Autres



Chaussée de Courcelles, à l'ouest de Gosselies (face aux cycles Pitau)

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Typologie dans les trois pays : Suisse



Bords Carrières
en activités
& (Anciennes
carrières)



12 Rte du Lac Granges-Paccot, Fribourg

ANTIGLIO SA

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Typologie dans les trois pays : Suisse



Milieux humides
& Agricoles en
Réserves de
surfaces à bâtir



Rte de Fribourg Givisiez, Fribourg

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Typologie dans les trois pays : Suisse



Friches
(temporaires)
industrielles et
commerciales



63 Rte de Fribourg Marly, Fribourg

Fondation suisse d'investissement - Tramontane Investissement SA - Alfred Müller AG

Les Balcons de la Jigne SA - PRISMA

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Typologie dans les trois pays

Typologie française	Typologie belge	Typologie suisse
Bords d'infrastructure	Pieds de terrils	Bords de carrières et anciennes carrières
Friches en bordure de Seine	Friches industrielles	Milieux humides et agricoles en réserves de surfaces à bâtir
Friches agricoles	Anciennes carrières	Friches industrielles et commerciales
Autres	Bords d'infrastructures	
	Autres	

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Difficultés rencontrées : France

Données sur les "friches",
les espaces "abandonnés" lacunaires

Hypothèse : représentation spatiale des
"friches" = mise en lumière qui risque de
les faire disparaître en favorisant des
projets dessus

Solution trouvée : "chasse aux espaces
de nature spontanée" avec les acteurs
locaux de la région, l'Agglomération et
les communes via un comité local et une
carte collaborative



Extrait de la carte collaborative
SUNLOOP sur le territoire de Grand
Paris Sud

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Difficultés rencontrées : France

Les enjeux politiques

Exemple : le changement possible de maires en mars 2026 qui risquent d'avoir des sensibilités différentes vis-à-vis des espaces de nature spontanée et ne plus vouloir prendre part au projet SUNLOOP



Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Difficultés rencontrées : Suisse

Faible présence de "friche" du fait de la dynamique économique & d'une culture de la gestion même du "vide"



Non existence de certaines données, informations notamment "l'abandon", le "sans usage" ou "l'usage inconnu" du WALOUS 2018



47.561427164822774, 7.545902430467775

Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Difficultés rencontrées : Suisse



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



Registre foncier de la Sarine RFSa
Rue Joseph-Piller 13, CP 502
1701 Fribourg

Commune: Givisiez
No OFS: 2197.FR219711

No Immeuble: 445

Informations sur la propriété:

Propriété

Wicht Fabrice

Etat descriptif de l'immeuble:

No immeuble	Genre	No Plan	Surface m2	Rue / Nom de la place
445	B-F	3	567	Rue des Alouettes

Couverture du sol

Piscine
Jardin d'agrément

Bâtiment(s)	No Ass.	Rue	Su
Habitation individuelle	2b	Rue des Alouettes	
Remise		Rue des Alouettes	

Ces données n'ont pas la foi publique et ne prennent en compte que les mutations validées.

Etat des données validées au ...

Immeubles en vigueur, 445

1 sur 2

Zoom sur Sélectionner

Type	Biens-fonds en vigueur
Numéro	445
Numéro de partie	
EGRID	CH808294671046
Superficie partielle	567
Superficie totale (immeuble)	567
Numéro de commune (OFS)	2197
Commune	Givisiez
Secteur	Givisiez
Lien vers le RF (FR)	https://keycloak.fr/rf/public/AffPropri... lang=fr&ID=CH808294671046
Link zu den GB (DE)	https://keycloak.fr/rf/public/AffPropri... lang=de&ID=CH808294671046
Date de validation technique	04.10.2006 00:00
Date de validation juridique	01.11.2005 00:00
Identifiant de la mutation	Migration
Statut	Inscrit au RF fédéral

Facilité : accès libre et en open data des propriétaires du site pour lui demander une autorisation d'accès pour les inventaires...

Quid si les propriétaires ne sont souvent que des investisseurs immobiliers ?

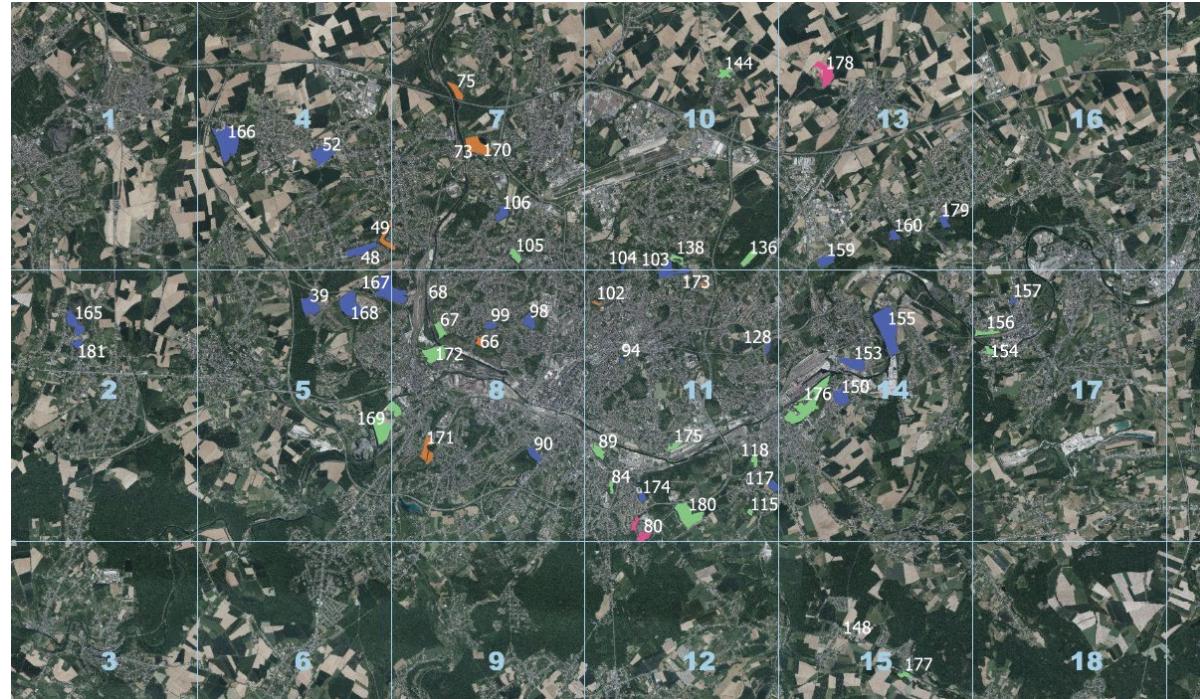
Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Difficultés rencontrées : Belgique

Très grande diversité de sites !

Superficies très importantes,
aucune difficulté à trouver des
correspondances pour les trois
'filtres'...

Challenge : mise à jour de la
donnée 'usage abandonné' –
beaucoup de projets déjà en
cours.



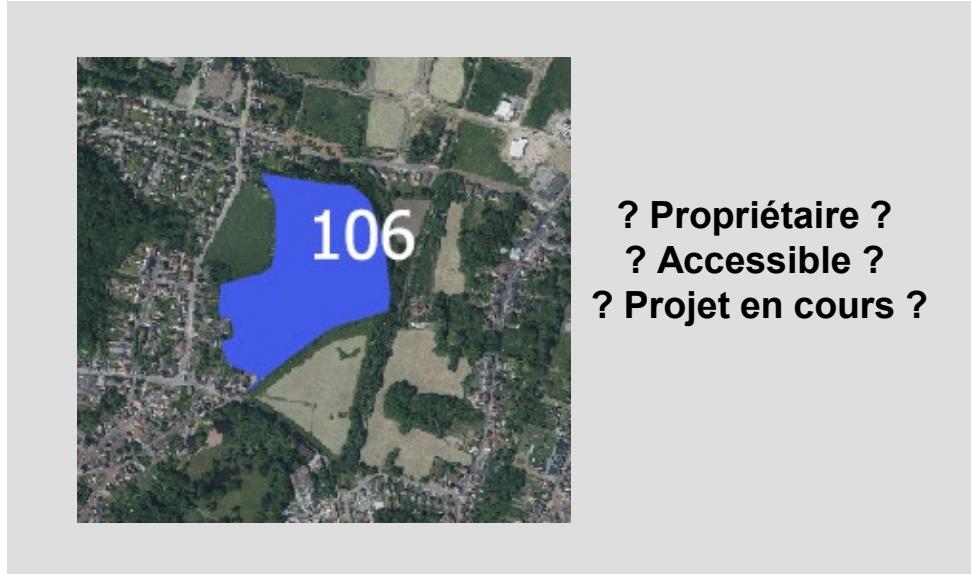
Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Difficultés rencontrées : Belgique

Question aux acteurs pour chaque site:

- Existence de projets en cours ?
- Accessibilité des sites ?

Difficulté : connaitre le propriétaire du site pour lui demander une autorisation d'accès pour les inventaires... RGPD



Les espaces de nature spontanée : où sont-ils, que sont-ils ?

Difficultés rencontrées : Belgique

Les SGIB et leur potentiel

Sensibilité politique de certaines données – notamment intérêt écologique:

- Inventaires des Sites de grand intérêt biologique ?
- Cartographie du réseau écologique wallon ?



Des hotspots de biodiversité

<https://entresambreetmeuse.natagora.be/nos-actions/la-gestion-de-reserves-naturelles/les-sgib-et-leur-potentiel>



LE SILLON BELGE

Réseau écologique wallon: où en est la cartographie?

Cette cartographie doit permettre de cibler des zones d'intérêt biologique en vue d'y mettre en place les actions de protection nécessaires. Cependant, sa conception prend du retard...

Publié le : 9/05/2024 à 09:37

3. Zoom sur le volet 2

Comprendre les politiques d'arrêt d'artificialisation des sols
et leur impact sur la biodiversité



3.2. Que révèlent les politiques publiques des espaces de nature spontanée?

Que révèlent les politiques publiques des espaces de nature spontanée?

Région wallonne

Ce que dit le **Schéma de Développement Territorial « Optimisation spatiale » des friches :**

- Identification de la structure générale du document;
- Identification de l'utilisation du mot « Friche » au sein de cette structure;
- Recomposition de la chaîne de rationalité (constats – objectifs – actions), à partir des rôles associés aux friches

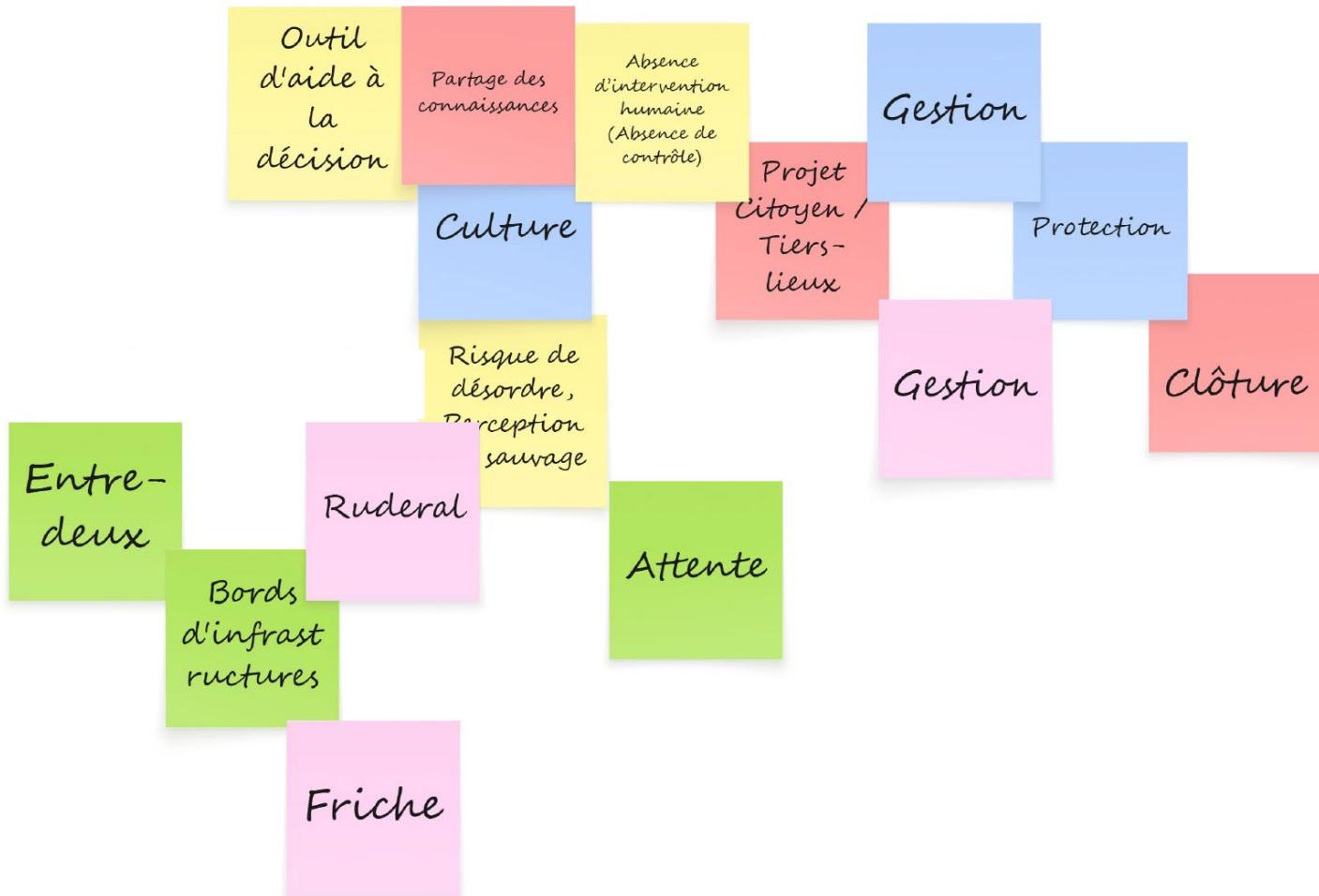
CONSTATS	ENJEUX	OBJECTIFS	PRINCIPES DE MISE EN OEUVRE	MESURES GUIDANT L'URBANISATION
« Optimisation spatiale »¹ (p.24).				
Présence, en Wallonie, d'une variété de friches dont les perspectives de réaménagement sont nombreuses ² (...) (p.38)			Réutiliser les terrains artificialisés, notamment les friches ³ (p.43).	
(...) Anticipation de leur éventuel intérêt biologique pour renforcer le montage de projet (p.38).	Réaménager les friches dans le respect de la Loi sur la conservation de la nature (p.39)			
Ralentissement de la croissance du nombre d'habitants ; Maintien des flux migratoires ; Vieillissement de la population ; Diversification des profils de ménages (p.49)	Garantir l' accessibilité au logement et adaptation aux évolutions socio-démographiques, énergétiques et climatiques (p.48)		Réaménager les friches et réutiliser les terrains artificialisés ⁴ (p.52)	Réaffecter des friches à destination du logement en privilégiant celles qui sont situées dans les centralités (p.57).
Présence, en Wallonie, de friches sur lesquelles de nouvelles activités économiques pourraient s'implanter (p.61)	Anticiper les besoins économiques dans une perspective de développement durable et des gestion parcimonieuse du sol (p.60)		Réutiliser les bâtiments non occupés, les friches et les terrains artificialisés pour répondre à la demande en terrains dédiés à l'activité économique (p.63, 65) ⁵ .	Prioriser la réhabilitation des friches pour la mise à disposition de terrains à vocation économique équipés ⁶ (p.66).
Répartition des parts modales concernant le transport de marchandises à l'horizon 2030 : 7% pour le rail ; 18% pour le fluvial et 75% pour le camion (p.133)	Tirer parti de l' interconnexion des réseaux de communication pour (...) à réduire les impacts sur l'environnement et la qualité de vie (p.134)		Les activités économiques générant d'importants flux de marchandises sont localisées prioritairement à proximité des nœuds intermodaux en privilégiant les connexions aux réseaux de transports ferroviaire ou fluvial (p.78).	Inventorier les terrains (dont les friches) disposant des caractéristiques adéquates pour le transfert modal (p.137)
Perte d'attractivité des centres	Valorisation des friches, espaces publics et bâtiments afin de créer un cadre de vie associant qualités naturelles, architecturales et paysagères (...) ⁷ (p.141).		La reconquête des espaces urbanisés nécessite de revaloriser les friches par des interventions coordonnées ⁸ (p.142)	

Que révèlent les politiques publiques des espaces de nature spontanée??

Région wallonne

Ce que révèlent les **acteurs de la planification/gestion** des espaces de nature spontanée

- Focus group : 28 mai 2025 : perception de la « nature spontanée »
- Focus group : 11 septembre 2025 : connaissances des espaces de nature spontanée révélés par la cartographie



Planification



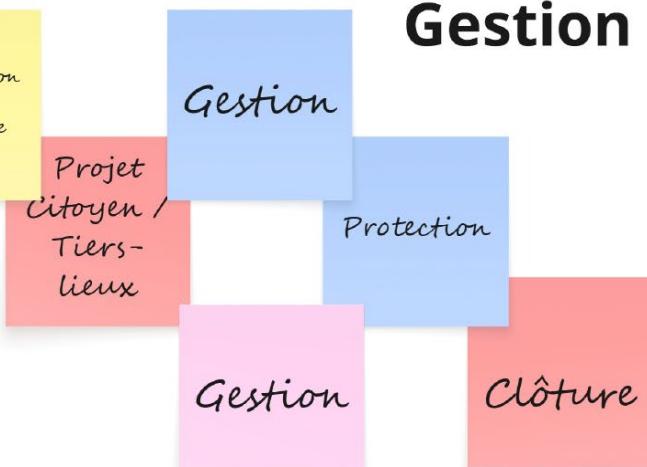
Perception



Espace

Temps

Gestion



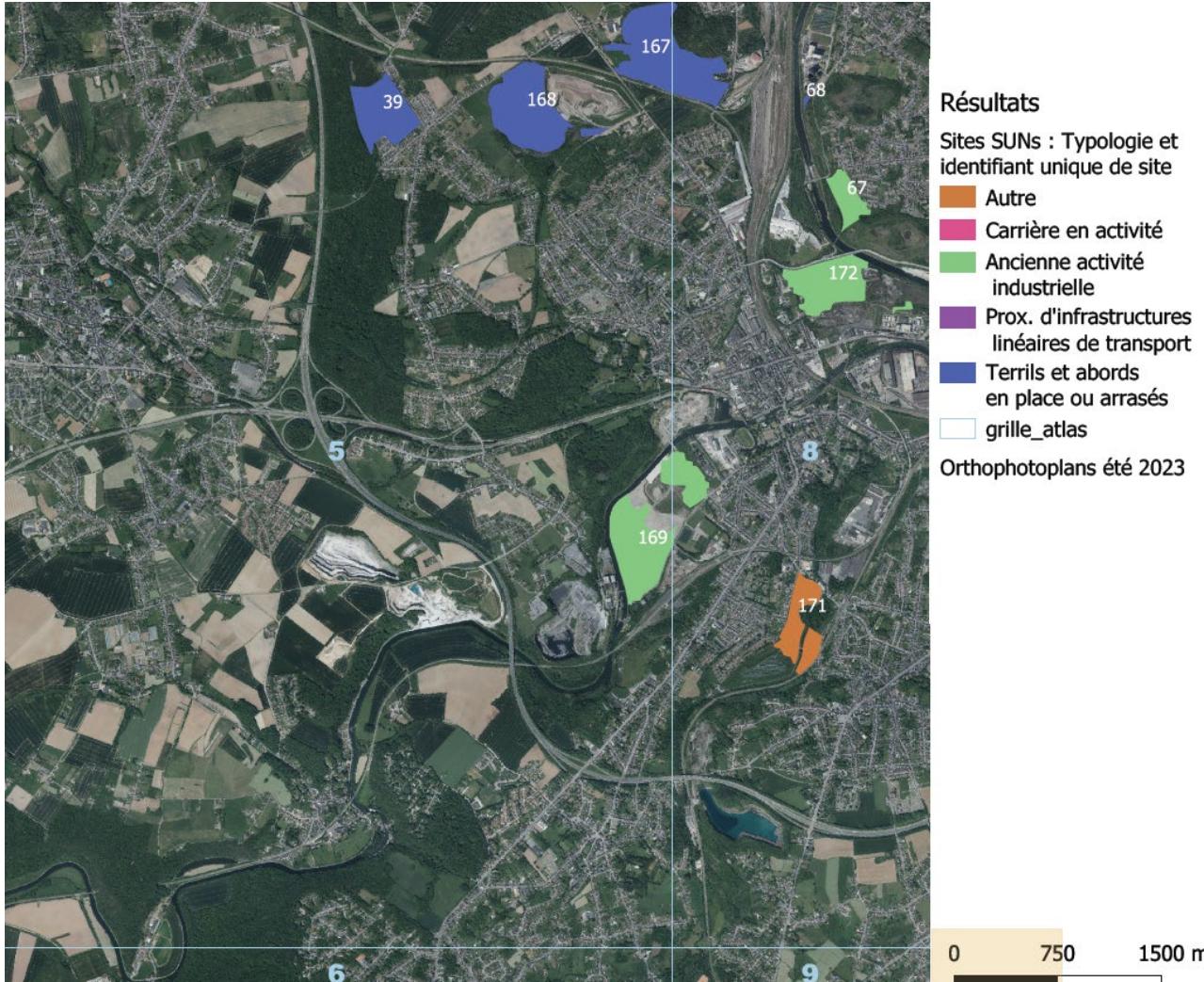


(A propos du MP Sambre Ouest)

Question biodiversité et nature de proximité ? La pression foncière « gagne ». Aucun de dispositif législatif ? Sauf si on y retrouve "un crapaud"

(À propos d'un site Spaque)

Une prairie dont la gestion est inconnue. La SPAQUE a un petit Masterplan pour développer de l'immobilier ! Quartier le Spignat, Matadi. La nouvelle nature spontanée va disparaître avec le projet (et on doit garder la friche "sèche" en attendant le projet pour ne pas avoir de crapauds)

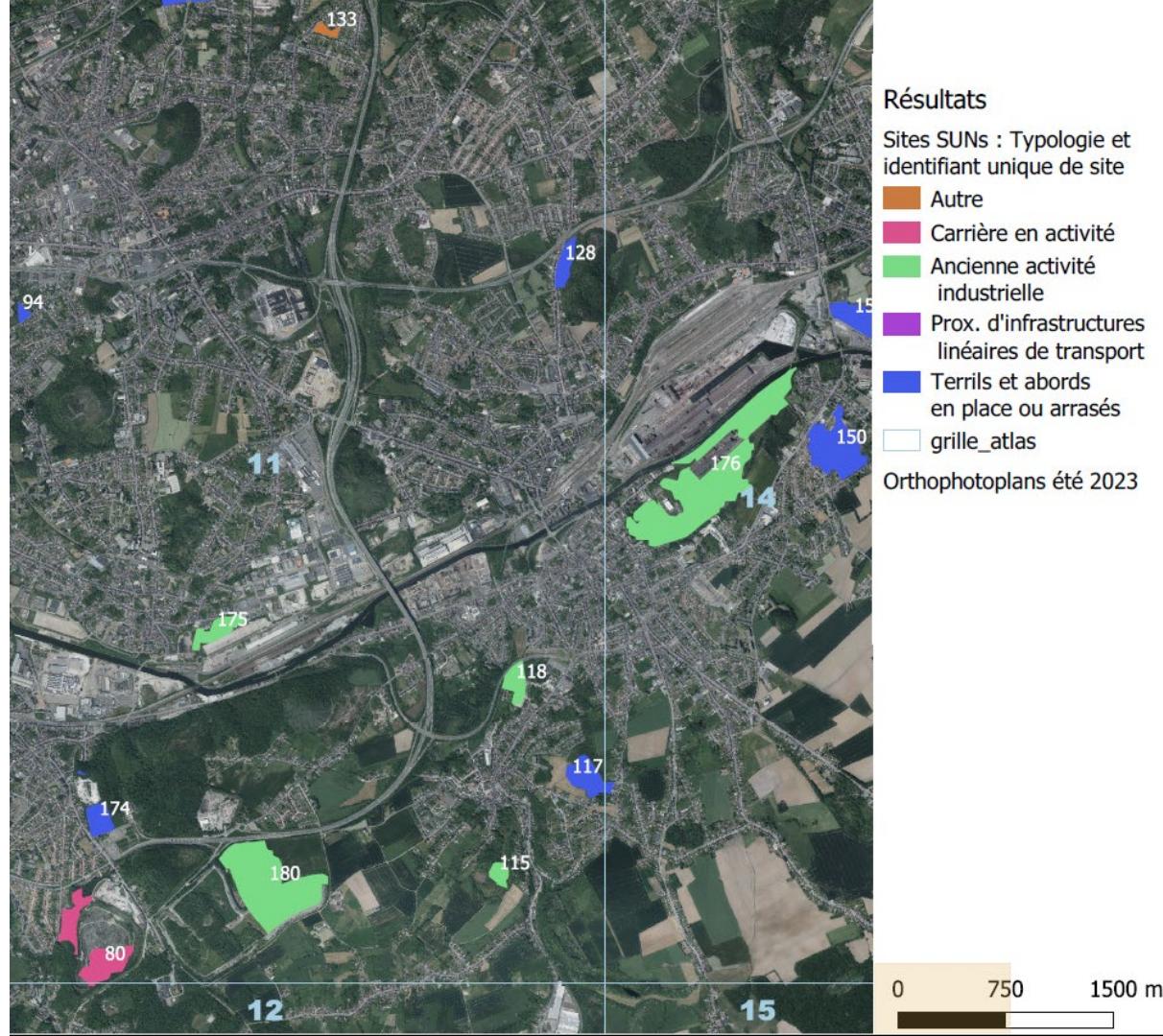


(À propos de l'ancienne zone d'exploitation SOLVAY)

Berceau familial, carrière, bassins, château, site industriel, ils ne font rien de la carrière. Site intéressant pour SUNLOOP

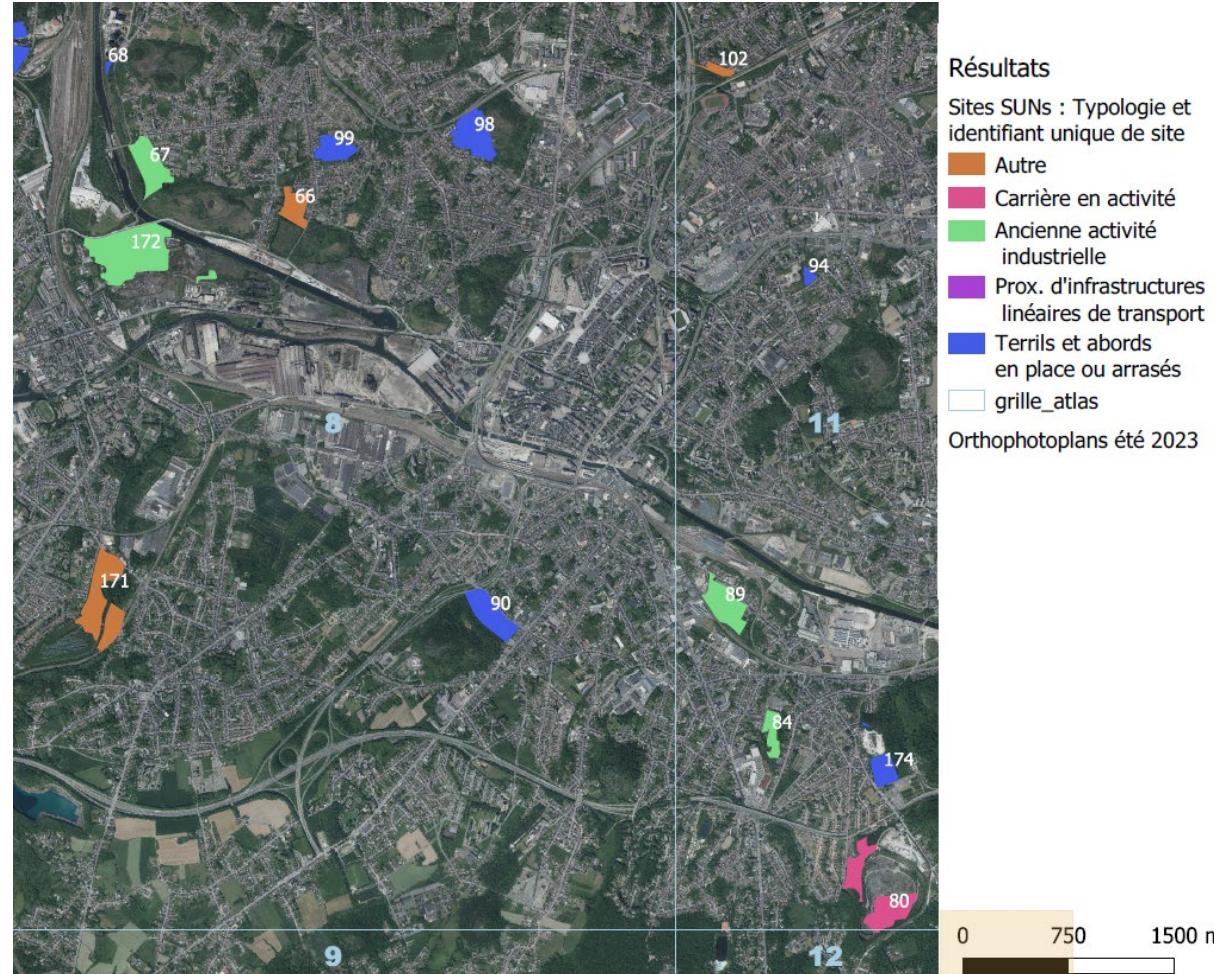
Car, de prime abord, la nature a repris son droit et Solvay est déjà dans une forme de renaturation (...)

(...) Mais à côté du site il y a déjà des parcs, des zones vertes au plan de secteur, des zones déjà protégées et qui sont refuge pour la biodiversité !



(A propos du MP Porte Ouest)

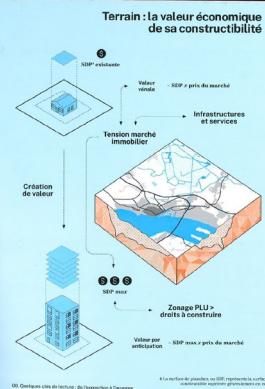
On repère des zones avec de la végétation qu'on veut garder et souvent on doit déboiser pour retirer la couche de pollution



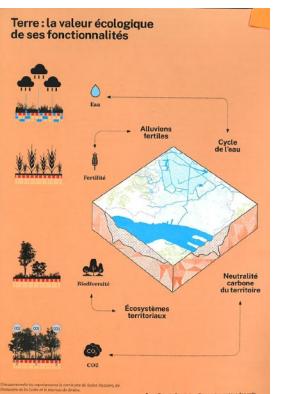
(À propos d'une ZAE à Farciennes)

Eco pôle à Farciennes-au-Pont.
La charte est très lourde (pour
la biodiversité). C'est un frein à
la commercialisation.

1^{ers} CONSTATS



Même si les acteurs de la planification/gestion du territoire reconnaissent l'intérêt des espaces de nature spontanée, leur valeur économique l'emporte sur leur valeur écologique, dans le cadre de leurs missions.



1^{ère} HYPOTHESE

**La sectorialisation des politiques publiques
(aménagement du territoire, environnement)
participe
à invisibiliser
les valeurs socio-écologiques
des espaces (de nature spontanée) ?**

Objectif : Identifier les instruments, selon leur échelle d'action, par objectif d'action publique (réduction de l'artificialisation des sols, préservation de la biodiversité)

Pointez le recouvrement entre ces objectifs

Type d'instruments d'action publique

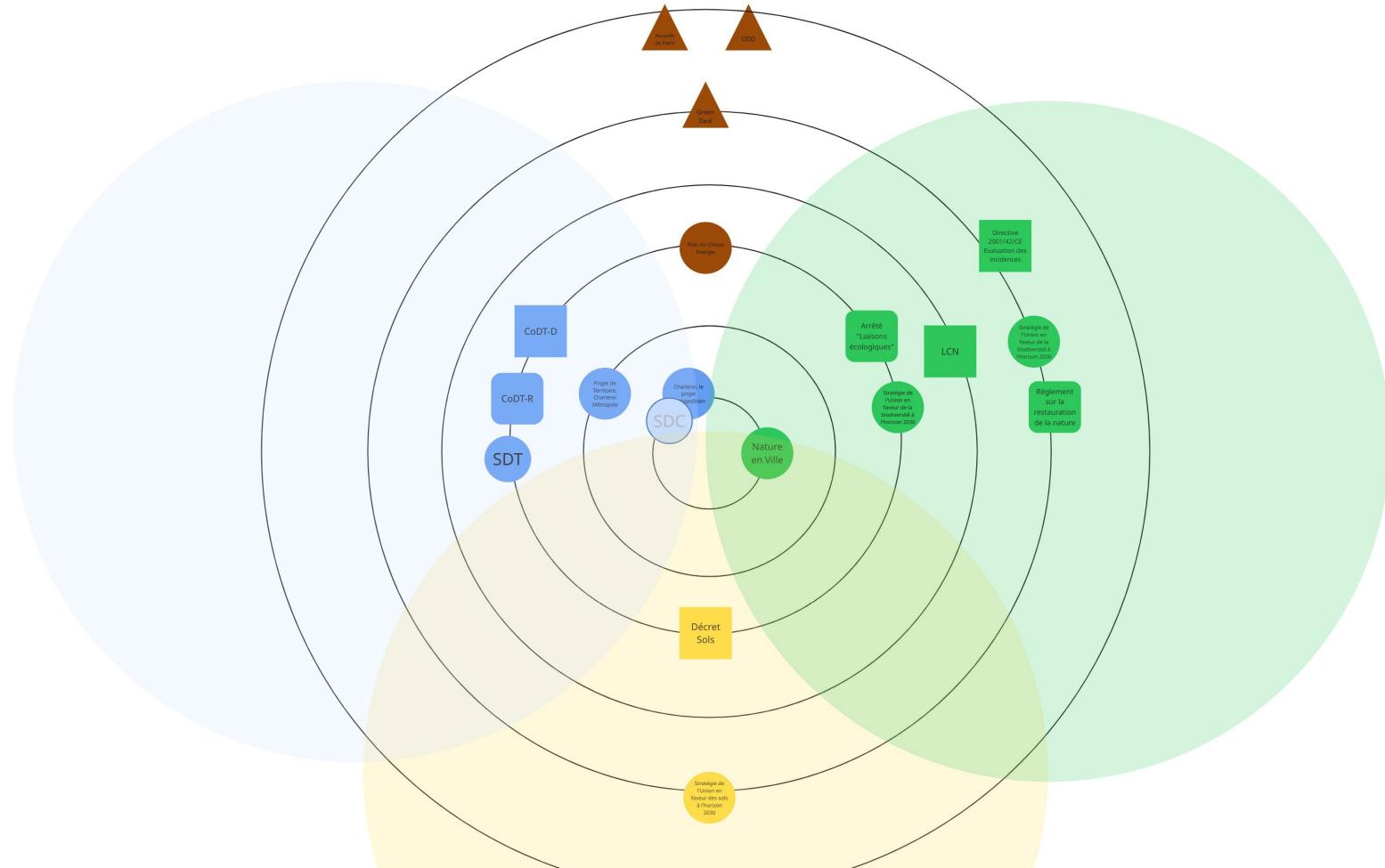
- △ Déclaration d'intentions politiques, Accord politique
- Code (recueil de "lois"), directive, loi, décret
- Dispositif de mise en œuvre d'une politique, à portée réglementaire
- Dispositif de mise en œuvre d'une politique, à portée stratégique

Echelon

- International
- Européen
- National
- Régional
- Intercommunal
- Communal

Secteur d'action publique

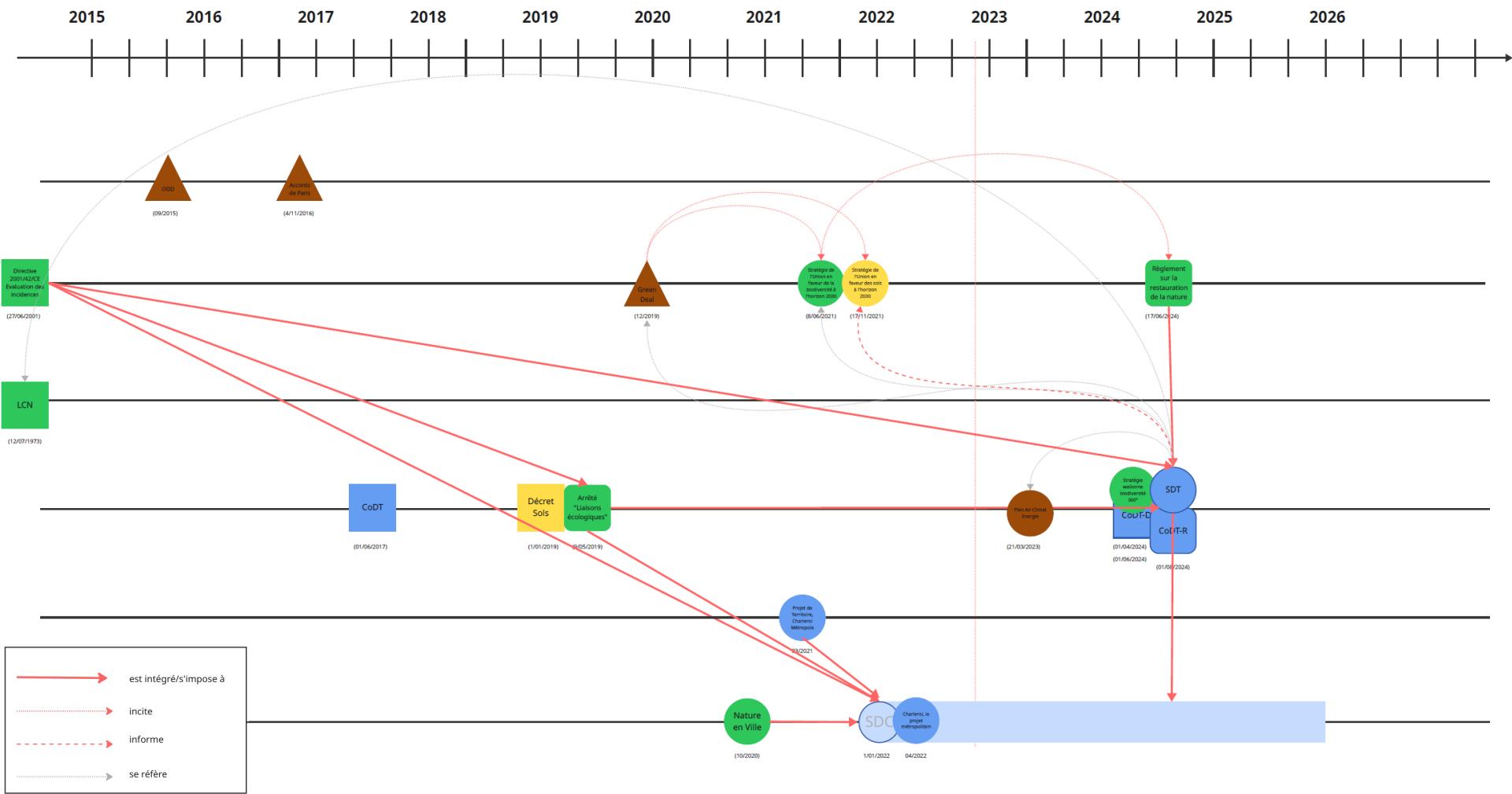
- Environnement (transversales)
- Aménagement du territoire
- Préservation de la biodiversité
- Sols



2^{nde} HYPOTHESE

La reconnaissance des valeurs écologiques des espaces (de nature spontanée) dépend du degré d'interrelations entre politiques d'environnement et d'aménagement du territoire

Objectif : identifier les interrelations entre les instruments de l'action publique, à différents échelons, au fil du temps



PISTES

Au sein de ces chaines de transmission entre politiques d'aménagement et d'environnement:

- Quels sont les leviers de valorisation des rôles socioécologiques des espaces de nature spontanée ?
- Quels sont les facteurs de pression ?



© (Blancaert, 2025)



© (Blancaert, 2025)



EDEN AGENDA ENJEUX CEC MÉDIATION BRASSERIE

L'ART, LES JARDINS, LES FRICHES : L'INCONFORT DES DÉFINITIONS.



DÉBAT D'IDÉES RENCONTRE



JANVIER 2026
Ma 27
18:00



Eden

GRATUIT

Gratuit sur inscription